

2019

CORRIGÉ

CULTURE GÉNÉRALE

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

VOIE ECONOMIQUE ET
COMMERCIALE

TOUTES OPTIONS

SOMMAIRE

ESPRIT DE L'ÉPREUVE.....	PAGE 1
CORRIGES.....	PAGE 3
RAPPORT.....	PAGE 11

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ ESPRIT GÉNÉRAL

L'épreuve de dissertation de culture générale vise à évaluer chez les candidats les capacités de réflexion et d'argumentation, appuyées sur la lecture des grands textes, que l'on est en droit d'attendre d'un étudiant de niveau Bac + 2. Elle s'inscrit ainsi dans l'esprit du programme officiel de culture générale des CPGE économiques et commerciales. Celui-ci caractérise en effet la dissertation comme un exercice permettant à l'étudiant de « montrer sa capacité à s'interroger, à conduire une pensée cohérente et à exploiter de manière pertinente ses lectures ». Il importe de rappeler qu'avant de constituer une épreuve de concours, la dissertation et son apprentissage visent, toujours selon les termes du programme officiel, à « former l'esprit à la réflexion autonome et éclairée ». C'est cette capacité de réflexion que l'épreuve du concours a pour fonction de mesurer, bien plus que de simples possibilités de mémorisation et de restitution.

■ SUJETS

Le candidat traite sous forme de dissertation l'un des deux sujets au choix :

- Dans le thème : Le sujet, un énoncé bref, qui n'a pas nécessairement la forme d'une question, s'inscrit dans le champ général de réflexion déterminé par le thème annuel. Que le sujet soit dans le thème ne

signifie pas que le thème soit le sujet ! En d'autres termes, une simple récitation de connaissances acquises sur le thème, non soucieuse du sujet proposé, ne saurait constituer une dissertation satisfaisante, quels que soient l'intérêt et le degré de maîtrise des connaissances mobilisées.

- Hors thème : Le sujet, qui a également la forme d'un énoncé bref, appartient aux champs les plus généraux de la réflexion, tels qu'ils sont présentés dans le programme (fixe) de première année. Ce sujet peut donner l'occasion à certains candidats de montrer leur originalité, à condition de disposer d'une culture préalable sur la question et d'avoir une capacité effective d'interrogation. Il ne doit surtout pas être considéré comme une planche de salut pour ceux qui n'ont pas travaillé le thème de deuxième année, et demande le niveau de culture générale attendu à l'issue de la première année.

■ PRINCIPES DE NOTATION

Elle prend en considération les grands critères de la dissertation :

- L'aptitude à prendre en compte l'énoncé dans sa singularité, à comprendre le problème dans sa profondeur et à en saisir l'enjeu ;
- La capacité à ordonner ses idées de manière vivante et claire, en évitant une simple juxtaposition de remarques, un plan mécanique et passe-partout, et l'énumération de références ;
- L'aptitude à conduire une pensée personnelle, à exploiter ses lectures et à mobiliser ses connaissances ; en matière d'auteurs et de références, il n'y a pas de passage obligé, tous sont accueillis avec bienveillance, pourvu qu'ils soient l'objet d'une maîtrise et d'une appropriation personnelles.
- La présentation matérielle de l'écrit, la qualité du style, la correction de l'orthographe et de la syntaxe.

■ LE PROGRAMME

Le thème pour le concours 2020 est : **le désir**. Aucune liste d'œuvres et d'auteurs n'est proposée. Chaque professeur, responsable de ses choix, détermine librement les œuvres philosophiques, littéraires ou autres, qu'il juge nécessaires à son enseignement.

CORRIGÉS**■ SUJET 1 (dans le thème) :****MÉMOIRE ET RÉPÉTITION**

N'étant pas formulé de manière interrogative, le sujet requiert un travail spécifique d'analyse. Sa composition en facilite néanmoins l'examen, puisque la conjonction qui unit les termes de mémoire et de répétition conduit à rapprocher ces deux éléments et à les comparer l'un à l'autre, afin de découvrir ce qu'ils pourraient avoir de commun et de dissemblable. Pour les candidats, il ne pouvait donc en aucun cas s'agir de restreindre leur réflexion au seul thème au programme, pour disserter sur la mémoire en général, sans interroger de façon tout aussi approfondie la notion de répétition. Se demander, par exemple, si la mémoire est la « répétition » du passé ne signifie pas la même chose selon que l'on entend cette dernière comme un redoublement (à l'identique) ou un recommencement (à neuf) de ce dernier : dans le premier cas, la mémoire nous condamnerait à revivre indéfiniment les mêmes choses, dans le second cas, elle conjurerait cette même malédiction, en nous rendant au contraire capables de nous réinventer. En un mot, le questionnement doit procéder de la confrontation rigoureuse des termes du sujet, et cette exigence constitue un premier critère de correction.

Pour satisfaire cette attente, encore fallait-il ne pas se livrer à un simple inventaire de caractéristiques en une sorte de tableau comparatif. Si un tel travail n'est pas dénué d'utilité lors d'un premier brouillon, dans la mesure où il ouvre de nombreuses pistes de réflexion possibles, il révèle rapidement son insuffisance lorsqu'il ne donne lieu qu'à un inventaire décousu de perspectives. Il est à regretter néanmoins que de trop nombreuses copies se soient limitées à une telle restitution désordonnée de connaissances, en privilégiant par ailleurs celles supposées attendues des correcteurs. Seule la construction d'un authentique problème permet en effet de structurer la réflexion et d'éviter par conséquent l'écueil méthodologique majeur que représente en dissertation de culture générale l'absence de plan.

Mais, pour penser les rapports entre la mémoire et la répétition de manière à la fois progressive et cohérente, il importait de justifier préalablement la nécessité d'une telle démarche, en procédant à un premier effort de définition. Ce travail d'analyse mené au cours de l'introduction ne

saurait donc se limiter à une simple « accroche » au sens rhétorique du terme (dont le rôle ne consiste qu'à capter l'intérêt ou l'attention bienveillante du lecteur).

Or, loin de s'opposer, la mémoire et la répétition semblent d'abord très proches. Si la répétition se définit comme l'action de reproduire quelque chose, elle ne paraît pas éloignée en effet de la mémoire, dont la fonction consiste à conserver le passé. Cette faculté se travaille justement par des associations d'idées, de choses et de lieux, comme le montrent les procédés mnémotechniques inventés depuis l'Antiquité. De même, les acteurs assimilent leur rôle, qui devient peu à peu naturel, en répétant leurs tirades et leurs gestes. Comprise comme un exercice ou un entraînement (qui peut être par ailleurs mené par un « répétiteur »), la répétition vise à apprendre une leçon ou un texte comme on dit « par cœur », tandis que l'oubli s'oppose à la mémoire, parce qu'il fait justement obstacle au renouvellement du souvenir. C'est encore par l'entretien d'une mémoire commune passant notamment par la répétition ritualisée d'événements fondateurs que les sociétés humaines, qu'elles soient traditionnelles ou sécularisées, assurent leur cohésion et se maintiennent par conséquent dans le temps.

La mémoire posséderait donc le pouvoir de restaurer le passé, à moins qu'elle ne soit ainsi conduite à en ignorer la nature véritable, confondue à tort avec celle du présent. Car l'habitude qui est faite de répétitions volontaires n'est jamais qu'un laborieux enregistrement, voire un mécanisme corporel. Il ne suffit pas par exemple de se rappeler une date pour se ressouvenir d'un événement singulier et se rendre alors capable de le revivre. De ce point de vue, ce n'est pas la répétition qui rend possible la mémoire, c'est à l'inverse la mémoire qui permet de se rappeler telle ou telle répétition particulière dont les caractéristiques demeurent uniques. Le mémorable, l'inoubliable qui repose sur l'exceptionnel, s'oppose en effet au banal, au quotidien des jours qui se ressemblent. La fixation du souvenir dépend-elle par conséquent de la quantité des répétitions ou de l'intensité d'un affect vécu à l'occasion d'un événement particulier ?

Si le processus de mémorisation permet une première comparaison des notions de mémoire et de répétition, il devait alors conduire les candidats à s'interroger sur l'essence de la mémoire, qui suppose la conscience et le temps. Car, pour être reconnu comme tel, le souvenir doit s'ajouter à la perception actuelle, mais sans coïncider avec elle au point de les rendre indistincts. Une répétition parfaite du passé nous interdirait en effet de vivre le présent et mettrait en péril la possibilité même du temps, qui suppose une succession d'éléments hétérogènes, donc non répétables. Selon les termes

employés par Bergson dans *Matière et Mémoire*, la mémoire qui *répète* (ou prolonge l'effet utile du passé dans le présent) n'est donc pas celle qui *imagine* (et rêve le passé, en se le représentant comme tel). Dans quelle mesure la mémoire conserve-t-elle par conséquent le passé afin de le reproduire ou le rend-elle au contraire présent dans l'actualisation du souvenir, sans pour autant se confondre avec lui ?

Et, sans une certaine forme de reproduction du passé, un souvenir risque fort de n'être guère plus qu'une fiction. Parce qu'elle suppose la reconnaissance du passé, la mémoire ne saurait être en effet confondue avec l'imagination, bien qu'elle ne puisse prétendre rivaliser avec la perception. Que conserve-t-elle alors des choses révolues et que peut-elle précisément en restituer ? Pour le déterminer, il pouvait être fort utile d'analyser la fonction des empreintes sensibles sur lesquelles s'appuie la mémoire et qui sont supposées permettre la récollection des images perçues en vue de leur remémoration. Comment des signes matériels (comme une photographie, par exemple, ou bien encore - mais d'une autre façon - les « plis » du cerveau et autres traces mnésiques qu'étudient les neurosciences), établissent-ils une continuité entre les perceptions et les souvenirs et, plus largement, entre la matière et l'esprit (puisque ce ne sont pas les choses elles-mêmes qui entrent dans la mémoire mais seulement leur image) ?

La mémoire peut-elle pour autant retrouver le passé tel qu'il fut vécu ou bien n'en fournit-elle jamais qu'une reprise affaiblie, voire une représentation illusoire car déformée par les préoccupations du présent ? Si par ailleurs la mémoire n'est pas une chose mais l'activité ou la fonction par laquelle la conscience assure la continuité du sujet dans le temps, alors que répéterait-elle précisément : ce qui a été vécu par ce dernier ou son identité simplement formelle ? En ce sens, ce dont on se souviendrait, ce serait toujours de soi et de ce que l'on devient, mais jamais de ce que l'on fut !

Entretenant la confusion entre le passé et le présent, le désir de répétition produirait donc une fausse mémoire, dont les motivations pourraient être interrogées. Ni l'existence individuelle, ni l'histoire collective ne se répètent en effet à l'identique. Pourquoi la mémoire parviendrait-elle alors à se complaire dans la reviviscence illusoire du passé ? En s'attachant à une certaine image de ce dernier (le mythe d'un âge d'or, le fantasme d'une jeunesse perdue mais sublimée, etc.), les souvenirs nourrissent des regrets et des remords qui sont autant de passions tristes ne reconnaissant pas

l'irréversibilité du temps. Pis, la psychanalyse a pu mettre en évidence une répétition compulsive du déplaisant, voire du douloureux, dont l'origine se situe dans un « souvenir » refoulé.

Qu'elle soit une tentation éprouvée consciemment ou bien une tendance inconsciente, la répétition apparaît donc comme une maladie de la mémoire. Mais trouver dans le ressassement du passé une consolation aux maux actuels conduit paradoxalement à ignorer les erreurs qui les ont engendrés. Un orgueil national blessé exacerbe en effet l'envie de revanche, bien que la soif de vengeance soit précisément ce qui perpétue le cycle de la violence. Au contraire de l'homme passionné qui, par ses nombreuses manies, peut provoquer à ses dépens un comique de répétition, il est à craindre que la fatalité à l'œuvre dans l'histoire des peuples ne prenne ainsi le sens d'un épouvantable tragique de répétition.

Mais la répétition du souvenir entendue au sens d'une reprise critique de ce dernier ne serait-elle pas l'antidote aux pathologies de la mémoire qui conduisent au refoulement du passé, puis à sa réitération involontaire ? De ce point de vue, l'histoire ne sauve pas seulement le passé de l'oubli en reprenant les matériaux (indices, archives, etc.) : elle confère à la mémoire une exigence d'exemplarité qui en conjure la forme littérale, celle-ci posant à l'inverse le caractère indépassable de l'événement singulier. Plus largement, la mise à l'écart de l'individuel dans le processus de l'abstraction paraît même faire de la répétition la condition de toute connaissance scientifique.

Or, par sa commémoration, le passé entre ainsi dans une dimension symbolique qui non seulement l'oriente vers l'avenir, mais lui donne encore le sens d'une espérance. Car l'engagement, la fidélité, la promesse ou encore le pardon sont autant de façons grâce auxquelles il était possible de penser la répétition comme une certaine *praxis* de la mémoire. Si en effet toute vertu est acquise par la répétition d'actes vertueux, la mémoire n'est pas la simple conservation du passé, mais la possibilité offerte d'une récréation de ce dernier, en une réinvention continue de soi. C'est de cette façon déjà que les acteurs répètent leur rôle : ils ne se contentent pas de reproduire un personnage, ils l'incarnent de façon originale et par conséquent inattendue. De même, l'apprentissage d'une leçon ne saurait se réduire à un psittacisme stérile et, à moins de renoncer à la vitalité de la pensée, l'écriture n'est que le remède de la remémoration, car la mémoire authentique suppose encore une répétition dynamique du passé s'appuyant sur une appropriation de ce dernier.

Accordant leur attention au lien intime qui unit la mémoire à l'irréversibilité du temps, les candidats pouvaient enfin distinguer deux formes de répétition. Par opposition à la reproduction

extensive d'exemplaires semblables soumis à un unique concept, la répétition intensive ou profonde du souvenir le soustrait à la permanence d'une identité figée. S'ajoutant aux précédentes, chaque nouvelle répétition produit un léger décalage faisant de la mémoire une véritable chambre de résonance. Citant Hume, Deleuze écrit en ce sens : « La répétition ne change rien dans l'objet qui se répète, mais elle change quelque chose dans l'esprit qui la contemple » (*Différence et répétition*, page 96). Comprise selon un tel modèle musical ou synesthésique, la répétition produit un jeu d'infinies nuances et d'incessants déplacements qui la rapproche paradoxalement de la différence la plus pure. Si cependant une telle variation de sens résiste à la représentation exclusivement intellectuelle qui pose l'identité des choses et des êtres, les candidats étaient alors invités à tirer parti de leur culture littéraire et artistique pour tenter de l'interroger et, ce faisant, de penser les rapports entre la mémoire et l'imagination. Car, s'il n'y a pas de « références obligées », il importe beaucoup que les connaissances demeurent au service de la réflexion, la dissertation de Culture générale requérant justement une mémoire intelligente et non pas figée, c'est-à-dire l'exercice d'un jugement à la fois éclairé et personnel.

En associant les notions de mémoire et de répétition, le sujet invitait par conséquent à interroger non seulement la nature de la première, mais encore la puissance de la seconde, afin d'établir les règles de leur bon usage : dans quelle mesure en effet et en quel sens la répétition constitue-t-elle une aliénation ou un accomplissement de la mémoire ? Les meilleures copies furent celles qui parvinrent à articuler les différentes dimensions du sujet les unes aux autres grâce à une problématique cohérente. Mais, comme en dissertation de Culture générale il ne saurait y avoir de « plan type » indépendant du questionnement qui le met en œuvre, chaque candidat restait libre d'orienter sa réflexion dans le sens qui lui paraissait le plus juste, pourvu qu'il parvînt à l'établir de façon argumentée.

■ **SUJET 2 (hors thème) :****FAUT-IL TOUT CRITIQUER ?**

De facture classique, le second sujet invitait les candidats à tirer profit des connaissances élaborées au cours de la première année de leur préparation. Car, - pour ne citer que quelques thématiques au programme parmi toutes celles qui pouvaient s'avérer utiles - de l'héritage de la pensée grecque et latine aux principaux courants idéologiques contemporains, en passant par l'esprit des Lumières et leur destin ou les étapes de la constitution des sciences exactes et des sciences humaines, les éléments de réflexion abondent.

Mais, bien qu'elle représente au moment de la correction de l'épreuve une attente incontournable, la démonstration d'une authentique culture générale ne saurait suffire : l'analyse du sujet doit être encore rigoureuse et méthodique. C'est pourquoi, la réflexion ne pouvait se contenter de dresser l'inventaire plus ou moins exhaustif des objets, croyances ou institutions susceptibles d'offrir un contenu au pronom indéfini « tout ». La radicalité conférée ici à l'acte de critiquer devait conduire à interroger non seulement l'exigence, mais surtout les limites d'une autonomie du jugement individuel. Car, si l'exercice du doute apparaît d'abord comme un devoir intellectuel, ainsi qu'une obligation morale et politique, dans quelle mesure la lutte contre le dogmatisme ne conduit-elle pas paradoxalement à justifier une forme d'intolérance ? Comment restreindre cependant le libre exercice de la raison sans porter atteinte à la liberté de penser ?

Proche de la réfutation, du rejet et du blâme, l'activité essentiellement négative de la critique consiste à remettre en cause tout ce qui n'est pas reconnu comme vrai, beau ou juste par la seule autorité de l'entendement. Aussi, la critique possède un caractère nécessairement illimité, puisque n'être que partiellement libre de penser par soi-même reviendrait à renoncer entièrement à son indépendance d'esprit.

C'est en ce sens que Kant, reconnaissant dans les Lumières l'âge adulte de la raison humaine, a pu écrire (dans une note de la Préface de la première édition de la *Critique de la raison pure*) : « Notre siècle est proprement le siècle de la critique, à laquelle tout doit se soumettre ». Combattre les préjugés, se délester du poids de la tradition et s'affranchir de tout maître à penser sont autant de

façons de répondre à l'impératif qui formule la « devise des Lumières » : « *Sapere aude !* Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! » (Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*)

Or, déjà revendiquée par les penseurs de la modernité, comme Montaigne ou Descartes, ainsi que par les philosophes et grands sophistes grecs, la liberté de la pensée ne se borne pas à la mise en accusation des seules autorités extérieures, puisqu'elle engage encore un effort contre soi, un combat contre le paradoxal désir de servitude qui conduit chaque individu, par paresse ou lâcheté, à soustraire à l'examen un certain nombre de ses certitudes.

Dans quelle mesure la critique ne se retourne-t-elle pas cependant contre la raison, lorsque cette dernière comparait devant son propre tribunal et s'interdit par exemple l'accès à une connaissance absolue, c'est-à-dire métaphysique, car située au-delà de toute expérience possible ? Plus fondamentalement, la critique elle-même, qu'elle soit menée sous la forme du soupçon, de la généalogie ou de la déconstruction, ne constitue-t-elle pas une démarche intellectuelle ou philosophique qui est produite par une histoire déterminée dont l'évidence doit être interrogée ?

Et si l'acte de penser est toujours solidaire d'une communauté et d'une langue particulières, est-il par conséquent indispensable, voire seulement souhaitable de renoncer à tous les préjugés ? Contre les « demi-habiles », ces demi-savants qui se cantonnent à dénoncer les apparences notamment sociales, Pascal défendait en ce sens la « raison des effets » : la nécessité par exemple de la coutume, comme facteur d'ordre et par conséquent de paix. C'est pourquoi, se définissant comme un lent et patient travail d'interprétation, la pensée profonde des choses serait de nature moins critique qu'herméneutique. Et, sans cet enracinement de l'esprit dans une précompréhension du monde transmise par l'éducation, la critique finirait rapidement par se dévorer elle-même et ne serait bientôt plus qu'un dénigrement systématique ou un relativisme déboussolé.

Mais, si critiquer consiste à adopter une démarche argumentée et partant rationnelle, il pouvait être intéressant de se demander à ce moment de la réflexion si tout est critiquable ou bien si les vérités de la foi et certaines valeurs comme l'égalité reconnue entre les êtres humains ne seraient pas par principe au-dessus de tout débat, fût-il mené de façon sincèrement scientifique. Et la possibilité même du dialogue ne requiert-elle pas à la fois le respect de l'interlocuteur et une profonde humilité à l'égard de ses propres facultés ?

Reconnaître que la raison n'est pas autarcique revient-il pour autant à se conformer aux idées reçues ? Afin d'éviter un tel écueil, il pouvait être très utile de distinguer les deux principaux sens du verbe critiquer qui, venant du grec *krinein* : « discerner, trier », ne signifie pas seulement le fait de condamner et de s'opposer, mais désigne encore l'effort d'apprécier ou d'exercer son jugement. Selon cette dernière acception, critiquer n'est pas seulement douter, mais surtout évaluer. Comme le rappelle Roland Barthes dans sa *Leçon*, savoir et saveur ont en effet la même étymologie, puisqu'en latin *sapere* signifie à la fois connaître et goûter. La pensée utopique par exemple n'est pas une simple satire sociale ou politique, ni l'unique regret éprouvé devant la distance qui sépare le monde réel d'un quelconque idéal, mais l'invention d'un « nulle part » à partir duquel le champ des possibles peut être exploré.

Ne se confondant donc pas avec la simple négation, la critique vise à établir l'exercice légitime d'une faculté, d'une science, ou encore d'une idée, ce qui revient à distinguer la question de droit (*quid juris* ?) de la question de fait (*quid facti* ?). Comme le montre la notion de « falsifiabilité » dans l'épistémologie de Karl Popper, l'exigence critique ne détruit pas la rationalité des sciences, mais contribue au contraire à la défendre, par le caractère précisément révisable de toute théorie prétendant accéder au statut de connaissance objective.

Mais, pour ne pas réduire la critique à une simple censure, il était également possible de questionner la forme impersonnelle que prend le verbe falloir dans l'énoncé. En effet, la dimension essentiellement polémique de l'acte de critiquer dépasse son emploi strictement individuel et l'inscrit dans un espace démocratique qui lui confère un usage plus politique que judiciaire. Si notre tradition est selon le mot d'Éric Weil la tradition qui critique la tradition, alors reconnaître la finitude de la raison consiste moins à renoncer à cette dernière pour s'orienter dans le monde qu'à en garantir l'indispensable publicité.

Lorsqu'il n'est plus une force de proposition, le discours critique reste stérile. Pour en établir le bon usage, les candidats devaient donc penser un rapport critique à la vérité elle-même et reconnaître dans l'exigence infinie de la discussion un remède non seulement aux préjugés, mais encore à la dangereuse prétention de la raison à l'autosuffisance.

RAPPORT

■ APPRÉCIATION GÉNÉRALE DES CORRECTEURS :

Les correcteurs saluent le sérieux avec lequel les candidats se sont en grande majorité préparés à l'épreuve de Culture générale cette année car, loin de les désespérer, le premier sujet, qui porte sur le thème au programme, a donné lieu à des dissertations assez denses, d'une longueur moyenne de sept à huit pages et d'un niveau convenable.

Il faut également se réjouir que la tendance à la récitation de connaissances ait paru un peu moins marquée que les années précédentes. Mais cela ne doit pas occulter le fait que bon nombre de candidats se bornent encore à restituer des bribes de cours ou des résumés d'œuvres n'ayant manifestement pas fait l'objet d'une appropriation personnelle (certains auteurs – par ailleurs réduits à des éléments doctrinaux caricaturaux – furent ainsi souvent cités dans le même ordre : Bergson, Borges, Proust... comme s'il s'agissait de suivre un plan stéréotypé correspondant à des attentes supposées). De même, il convient de préciser que, pour être appréciée, une analyse filmique ne doit pas se confondre avec le résumé d'un film.

L'usage plutôt correct de la langue française que l'on trouve dans la plupart des devoirs n'empêche pas la récurrence de certaines fautes d'orthographe (dues parfois à la simple inattention : la « répétition » – qui figurait pourtant dans l'énoncé – se déformant en « répétion », voire en « riptition »), de conjugaison (la distinction entre l'infinitif, le participe passé et l'imparfait de l'indicatif des verbes du premier groupe semble parfois très aléatoire) et de syntaxe (la formulation d'une interrogation est souvent l'occasion d'une confusion entre les styles direct et indirect par exemple). Si quelques copies se sont malheureusement distinguées par une expression particulièrement défailante, les copies véritablement bien rédigées (moins de trois ou quatre fautes) furent beaucoup trop rares et celles bien écrites, qui ajoutent à la rigueur du propos la clarté du style, exceptionnelles.

Le cadre formel de la dissertation paraît bien maîtrisé par ailleurs et, même s'il n'est pas nécessairement un gage de qualité, ce respect des contraintes méthodologiques spécifiques de l'exercice manifeste un désir de bien faire et un niveau de préparation assez appréciable. Le bon équilibre que l'on trouve dans beaucoup de devoirs entre les références philosophiques et littéraires,

ainsi que le souci d'exploiter des œuvres cinématographiques, picturales ou encore – mais plus rarement – musicales, voire architecturales, confirment le sentiment général de satisfaction.

Cette appréciation globalement positive ne vaut malheureusement pas pour le second sujet, dit « hors thème » - quoiqu'il s'appuie en réalité, s'il est besoin de le rappeler, sur le programme de la première année. D'un niveau d'analyse et d'argumentation contrastant très fortement avec celui des précédents, ces devoirs firent la preuve d'une grande impréparation, tant par l'indigence de leur culture que par leur manque de réflexion personnelle. Or, si les correcteurs ne préjugent pas de la qualité d'une dissertation à partir du seul sujet retenu, ils regrettent que ce dernier puisse encore être choisi par défaut, d'autant que certains candidats se servent du thème au programme pour élaborer leur réflexion sur le second sujet !

■ **BARÈME :**

Il n'y a pas à proprement parler de barème pour la dissertation de culture générale. S'agissant d'un concours et non d'un examen, il ne s'agit pas de vérifier l'accès à un niveau qui pourrait se traduire de façon quantitative. Il s'agit de classer les candidats en permettant à l'épreuve de jouer pleinement son rôle dans ce classement, au même titre que les autres. À cette fin, la note traduit une appréciation qualitative fondée sur les remarques qui précèdent et sur les erreurs relevées ci-dessous.

■ **LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES :**

Comme les années précédentes, l'erreur la plus fréquente a consisté à négliger la problématique du devoir et à privilégier le nombre des références utilisées, ce qui revenait au fond à confondre l'argumentation et l'illustration des idées. Car, lorsque la question initiale ne venait pas de l'intérieur du sujet, c'est-à-dire de son analyse précise et rigoureuse, mais de l'extérieur de celui-ci, et de manière par conséquent arbitraire, les candidats furent amenés à réciter des bribes de cours, de manière énumérative et partant décousue, sans distinguer la moindre tension entre les termes du sujet.

Or, pour pallier cette absence de conflit entre les deux notions ici centrales de mémoire et de répétition – chacune n'étant plus que la condition de possibilité de l'autre –, certains candidats furent

tentés de s'éloigner du sujet et d'opposer ensemble la mémoire et la répétition à l'oubli, afin de dissenter de façon trop générale sur le devoir de mémoire par exemple.

Il ne suffisait pas par ailleurs de multiplier les perspectives et les questions, notamment au sein de l'introduction, pour remédier à la faiblesse du questionnement proprement dit, ni de numéroter les parties et les sous-parties du devoir – ce que peu de correcteurs apprécient en réalité, puisqu'ils n'y voient généralement qu'un artifice de pure forme – pour bâtir un plan digne de ce nom.

D'autres candidats se contentèrent de dresser un inventaire contradictoire des avantages et des inconvénients que représente la répétition pour la mémoire, ce qui revenait à commettre la double erreur de ne considérer que les fonctions de la première et de ne pas interroger la nature de la seconde. Et, parce que des jugements de valeur – sur le devoir de mémoire notamment – ne sauraient tenir lieu d'analyses rigoureuses, on ne saurait trop insister sur la nécessité de procéder à des distinctions conceptuelles précises, afin de déceler dans les termes de l'énoncé un sens complexe, ambigu, voire paradoxal (la répétition ne se confondant pas par exemple avec la reproduction).

Or, même parmi les bonnes copies, trop peu questionnent la signification de la répétition, ce qui les prive d'un dépassement critique (ou « synthèse »), l'oubli venant souvent jouer la fonction de recours pour élaborer la troisième partie, au risque là encore du hors sujet.

Pour le second sujet, le verbe critiquer fut compris au sens trop réducteur de blâmer et de dénigrer, avec une connotation psychologique peu élaborée. La critique et le doute furent souvent confondus par ailleurs, en raison d'une méconnaissance du programme de la première année. Enfin, négligeant le pronom indéfini « tout », de nombreux candidats ne parvinrent pas à radicaliser suffisamment leur questionnement et durent se contenter de lieux communs ou de généralités trompeuses.

■ LES BONNES IDÉES DES CANDIDATS :

Quelques candidats ont su mettre en évidence le caractère paradoxal de la répétition, qui ne renforce la mémoire qu'en apparence puisque, banalisant un objet auquel on finit par ne plus prêter attention, elle occasionne en réalité l'oubli. Un autre paradoxe est apparu comme susceptible d'introduire un questionnement portant sur le rapport essentiel qui existe entre le souvenir et le temps : si la mémoire seule permet la répétition, elle est aussi ce par quoi la répétition devient impossible au sens strict.

En outre, la question de la mémorisation a pu être explicitement distinguée de celle de la remémoration. Parce que la répétition ne joue pas le même rôle dans les deux cas, cette nuance permettait d'enrichir la réflexion. Rares et très appréciées furent encore les copies qui surent distinguer la réminiscence de la remémoration.

Certains candidats ont pu filer la métaphore théâtrale afin de questionner la notion de répétition, qui fut même interprétée au sens d'un entraînement. Mais tous ne sont pas parvenus à penser jusqu'au bout cette analogie, c'est-à-dire à montrer que la répétition est tournée vers l'avenir, ce qui n'a pas encore eu lieu, et non pas vers le passé.

La question de la mémoire a pu conduire à celle du temps, c'est-à-dire à la singularité des événements telle qu'elle est comprise par une conscience qui se sait elle-même unique (car temporelle) et dont l'identité n'est par conséquent pas assurée. Des réflexions sur la mémoire en lien avec la déformation du souvenir comme manière de se révéler ont pu être appréciées.

En comprenant que la mémoire est toujours création en même temps que répétition et que cela seul peut la mettre réellement au service du présent et de l'avenir, de bons devoirs ont pu interroger les relations entre la mémoire et l'imagination afin d'en saisir la dimension « fictionnante ».

■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS :

Les conseils se déduisent des défauts dont ils doivent prévenir l'éventualité. La persistance de ces défauts est encouragée par des produits commerciaux réduisant la dissertation à un assemblage de paragraphes tout faits dont la juxtaposition dans un certain ordre permettrait de faire face à tous les sujets possibles. On ne peut que redire que la dissertation n'est pas affaire d'habileté mais de réflexion et reprendre les conseils donnés précédemment.

1. L'analyse. Dans les énoncés des sujets, on retrouve le plus souvent le terme qui correspond au thème, cette année : « mémoire ». La majorité des candidats ayant travaillé ce thème, il faut comprendre que ce n'est pas tant sur les connaissances relatives à ce thème que les différences s'établissent mais, au moins en partie, sur la prise en compte des autres mots qui figurent dans l'énoncé et en font la spécificité. Pour cela le candidat ne peut compter que sur ses propres capacités d'analyse. Le thème n'est pas en effet le prétexte à un étalage de connaissances. C'est la façon singulière dont il est présent dans l'énoncé qui doit être prise en compte, comme on a tenté de le

montrer. C'est donc le nécessaire travail d'analyse qui rend possible une problématisation fidèle à ce que le sujet met en question et permet d'éviter la récitation, la juxtaposition de références et d'exemples qui ne prennent pas suffisamment en compte le problème à traiter. En d'autres termes, il convient de se demander d'abord non pas « que vais-je répondre ? », mais « qu'est-ce qu'on me demande ? » et « où est la difficulté ? ». Ce travail n'est pas qu'un simple préalable dont on pourrait s'acquitter au début, par une simple définition, pour ne plus y revenir : il doit se poursuivre tout au long du développement, et c'est ainsi que se concrétisent la progression et l'approfondissement de la réflexion.

2. La problématisation. Problématiser un sujet ne se limite pas à opposer brutalement deux affirmations contradictoires. C'est au contraire mettre en évidence une hésitation de la pensée devant des difficultés. C'est pourquoi une dissertation doit être animée par une pensée soucieuse et questionnante, dont le mouvement s'explique à travers des transitions qui ne sont pas des artifices rhétoriques, mais l'expression même du progrès de la réflexion, où l'interrogation doit avoir toute sa place.

3. Plan et transitions. La présentation du plan dans l'introduction ne doit pas avoir pour effet de « tuer » le problème. C'est pourtant ce qui se passe lorsqu'on énumère les grandes affirmations qui vont scander le développement comme autant de points d'un exposé. Il est préférable de mettre en avant des objets de questionnement plutôt que des propositions dogmatiques : « nous nous demanderons pourquoi » est ainsi préférable à « nous verrons que ». Il en va de l'esprit même de la dissertation.

4. Conventions de présentation. Il est inutile de numéroter les parties et les sous-parties du développement. De même, il n'y a pas lieu de faire figurer des titres, qui brisent la continuité de la réflexion, telle qu'elle s'exprime dans les transitions. Une écriture soignée et lisible, sans ratures, est appréciée : elle marque autant le souci d'être compris que le respect du lecteur.

5. Orthographe. À la différence de l'épreuve de résumé, il n'y a pas de barème spécifique prévoyant le retrait de points en fonction du nombre de fautes. Toutefois, le souci de l'orthographe, ainsi que de la syntaxe, est nécessaire, car les deux jouent un rôle dans l'appréciation globale de la copie. Dans cette perspective une relecture spécifique et attentive est indispensable.

6. Le sujet hors thème. Il faut rappeler ici que le choix de ce sujet doit être fait pour des raisons positives. Celui-ci ne saurait en effet servir de remède à une préparation insuffisante durant l'année, d'autant que son traitement implique de mobiliser des capacités équivalentes à celui du premier, et

de prendre appui sur la maîtrise du programme de première année, qui doit donner les moyens d'argumenter.

Les progrès généralement constatés cette année montrent qu'une préparation méthodique et réfléchie permet de réussir l'épreuve de la dissertation de Culture générale. Et, au-delà des exigences spécifiques du concours, les candidats sont invités à reconnaître dans les différents conseils prodigués ci-dessus autant d'encouragements à exercer leur jugement de façon à la fois éclairée et autonome. Car les meilleures copies furent précisément celles qui surent employer avec intelligence les connaissances assimilées au cours de l'année. Comme le suggère un professeur correcteur de l'épreuve, le mot de la fin peut être laissé à un(e) candidat(e) qui, par une amusante mise en abyme, a écrit dans son devoir : « Lorsque je compose une dissertation, j'utilise ma mémoire, les cours, les œuvres étudiées, mais sans les répéter. Je les hiérarchise et les relie pour répondre au sujet ». Un conseil à suivre !